

Vauxrenard



VAUXRENARD 2020



Ensemble gagnons pour l'avenir



VAUXRENARD en chiffres

1918 Ha / 120 Ha de vignes / 905 Ha de bois

Bulletin Municipal N°6 - Janvier 2020
Mairie de Vauxrenard - Le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél. 04 74 69 92 13 - Mail : mairie@vauxrenard.fr

Sommaire

Le Mot du Maire	1
-----------------------	---

Vie Municipale

Budget 2019	2
Commission Bâtiments	2
Commission fleurissement	3
Conseil Municipal	3
Etat Civil 2019	4
Le CCAS	4
L'Ecole	5
Quelques adresses de viticulteurs varnaudis du Syndicat Viticole	5

Vie Associative

La Grappe Beaujolaise	6
Le Restaurant scolaire	6
La Garderie Vauxrenard/Émeringes	7
La Bibliothèque	8
La Fario de Changy	9
Collectif de la Pierre de Saint Martin	9
Comité d'animation	10
Chorale FA SI LA Chanter	11
Communauté paroissiale de Vauxrenard	11
Fête des Mères 2019	12
La Classe 0	13
CREATION DE LA CASERNE DES POMPIERS DE VAUXRENARD	14

Infos Pratiques

Calendrier 2020	16
Informations et Rappels	17
Numéros utiles	18
Contacts Associations	18
PLUi-H	19
L'année 2019 côté «Villages d'Accueil»	20
Journée Défense et Citoyenneté (JDC)	22
Passeport	22
Le vrai du faux dans le tri	23
Enedis : Elagage	24
RENOV'En Beaujolais	26
A.I.A.S.A.D.	27
ADMR du Canton de Beaujeu	28
SNCF	29

Le Mot du Maire

*Il existe des héros du hasard,
qui sauvent leur prochain à un moment de leur vie,
mais il en est d'autres qui ont fait de cette possibilité
leur devoir et leur engagement de chaque jour.*



Je veux commencer cet édito par un hommage bien mérité à nos pompiers bénévoles qui ont œuvré dans notre petite caserne depuis 1911.

C'est le choix que des Varnaudis ont fait en faisant partie de la section des pompiers bénévoles de notre village depuis 108 ans. Ce choix est remarquable car il n'y a jamais d'intervention banale dès lors que des vies humaines sont en jeu.

Par leur engagement et leur dévouement, ils ont incarné le modèle français de sécurité civile qui est d'abord fondé sur le volontariat qui en fait la force et crée son enracinement sur l'ensemble du territoire national.

Dans une société de plus en plus tournée sur elle-même, nos pompiers ont été, restent et resteront un modèle de solidarité et de courage.

Voilà, chers Varnaudis les quelques mots que je voulais adresser à nos pompiers en les remerciant pour leur travail accompli et en soulignant la tristesse ressentie par les administrés concernant la fermeture définitive de la section des pompiers de Vauxrenard.

Les cloches de notre église ont retrouvé leur rôle et ont redonné vie à notre village.

Concernant l'école, la cantinière du restaurant scolaire Valérie a pris une retraite bien méritée et c'est Alexia qui la remplace. Nous lui souhaitons bonne route !

Pour les travaux réalisés en 2019, vous les trouverez dans les grandes lignes du budget.

Une nouvelle fois, je voudrais saluer tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année à travers les différentes associations pour animer notre village.

En effet, comme à l'accoutumée, les manifestations festives ont été nombreuses en 2019.

Je remercie aussi parmi les membres de mon équipe ceux qui m'ont accompagné et soutenu au cours de cette année qui va s'achever.

Je ne veux pas oublier mes secrétaires qui sont le socle et la mémoire de notre petite mairie, grâce leur disponibilité, leur professionnalisme et leur dévouement.

Je tiens à leur apporter ma reconnaissance.

Merci enfin à notre employée communale et notre cantonnier qui remplissent leur fonction avec beaucoup de détermination et de souci de bien faire.

Avant de terminer cet édito, je tiens à souligner qu'il fait bon vivre dans notre village, au cours de ces 5 dernières années, le patrimoine a été préservé et embelli.

Au nom de mon Conseil Municipal et en mon nom, je souhaite que cette année 2020 vous apporte à tous beaucoup de sérénité, de bonheur, de la chaleur dans vos foyers et surtout une bonne santé.

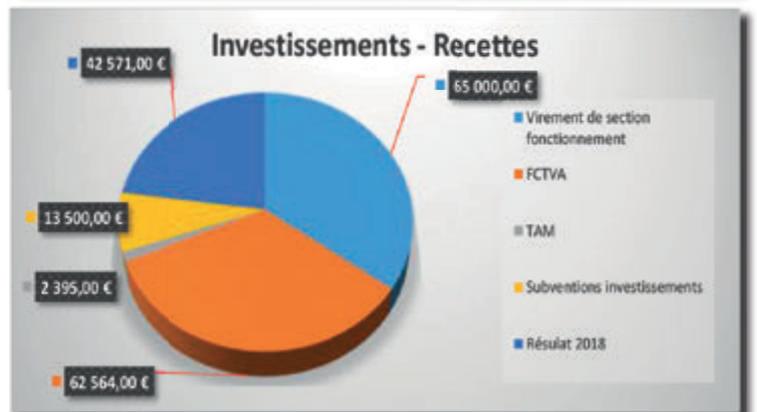
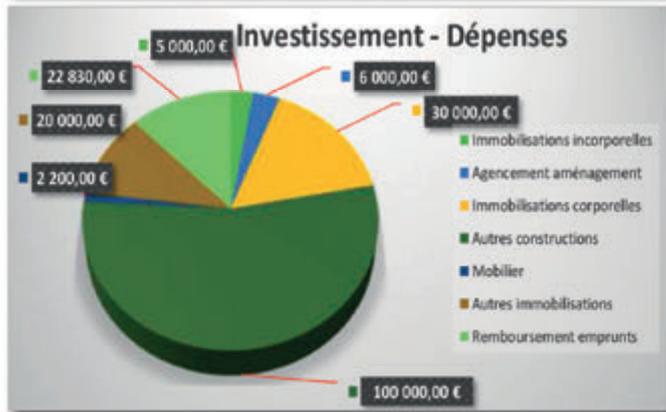
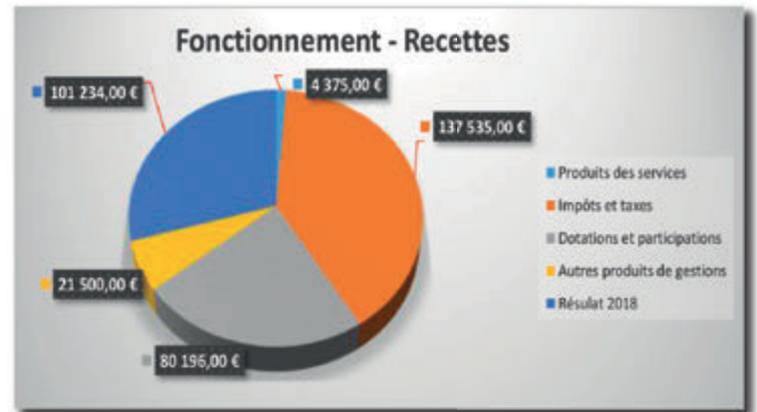
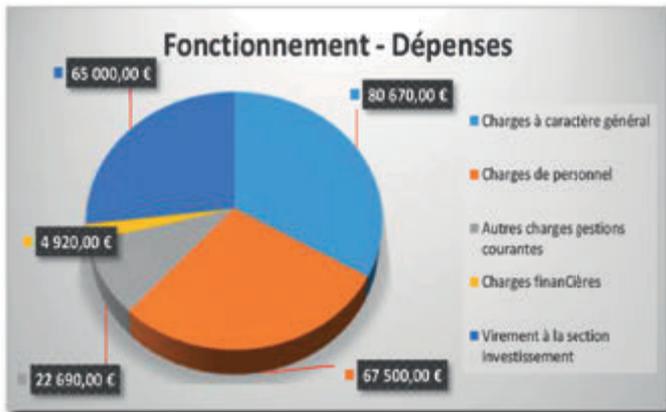
Jean-Jacques SALANSON

Budget 2019

Dépenses de fonctionnement	240 780,00 €
Dépenses d'investissement	186 030,00 €
Dépenses totales	426 810,00 €
Recettes de fonctionnement	344 840,00 €
Recettes investissement	186 030,00 €
Recettes totales	530 870,00 €



GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019



Commission bâtiments

En 2019, pause en matière de gros travaux, il a été simplement poursuivi l'entretien courant des bâtiments afin de préserver le patrimoine de la commune.

Quelques travaux de petits investissements ont toutefois été entrepris, comme la mise en place de rangements etc ...

Ci-après, un tableau récapitulatif des travaux d'entretien :

André OLIVIER
Responsable de la Commission Bâtiments

TRAVAUX ENTRETIEN 2019

Signalétique des bâtiments	4 482,00 €
Travaux appartement mairie	2 592,81 €
Panneau d'affichage (salle des fêtes)	1 778,40 €
École	
Remplacement du tableau	181,60 €
Support vidéo	130,00 €
Mise en peinture cantine	1 411,20 €
Entretien camion	2 377,00 €
Remboursement assurance	-316,47 €
.....	2 060,53 €
Création rangement local dessous SDF	
Aménagement mezzanine	3 084,00 €
Meuble bibliothèque - étagère sous sol	1 170,00 €
Frais de notaire maison pépinière	9 250,00 €

Commission fleurissement

Encore une année qui s'achève,
CHANTAL, DANIEL et LE KHANH remercient tous les bénévoles.

Pour l'arrosage :

- ANDRÉE MINOT (la jardinière devant chez elle)
- MARIE-JO BONNETAIN (les balconnières autour de la mairie les mercredis)
- Mr et Mme BERTHELIER (résidents secondaires, les deux jardinières en face de chez eux)

Nous souhaitons la bienvenue de :

- ROBERT PEILLON (les balconnières du terrain de boules les jeudis)
- MONIQUE GUINCHARD (plantation des fleurs)



Nous remercions la participation exceptionnelle de ROMANE BONNETAIN.

Personnel de la commune : LUDOVIC (notre cantonnier) arrose les lundis ou mardis suivant le temps y compris l'entretien des massifs. MARC (notre secrétaire) assure l'arrosage des huit balconnières façade Mairie.

L'arrosage des plantes intérieures est assuré par LE KHANH toutes les trois semaines en hiver et deux semaines en été.

Pour l'entretien des massifs :

- MARIE-THÉRÈSE et JACQUES PERRAUD (Forétal)
- GISÈLE et GÉRARD CANARD (Croix Barraud)

Le 15 mars nous avons organisé un « pot de remerciements »; tous les bénévoles étaient conviés.

Le 12 mai nous avons planté 124 dragons wings et 34 cupheas.

Achat de 25 nouvelles balconnières avec réserve d'eau ça nous fait un total de 37 et 16 jardinières en bétons.

La plantation des 200 pensées est prévue le dimanche 27 octobre par la commission.

Avant de clôturer ce compte-rendu, nous avons reçu plein de compliments de la part des Varnaudis et Varnaudies car les dragons wings et les pensées sont une belle réussite de notre fleurissement.

LE KHANH DUPONT NGUYEN TRIEU

Conseil Municipal

Maire :

Jean-Jacques SALANSON pjsalanson@orange.fr

Premier Adjoint :

Sylvain DORY sylvain-dory@orange.fr

Second Adjoint :

André OLIVIER..... olivierandre59@aol.com

Conseillers :

Chantal GUIGNIER..... ch.guignier@gmail.com

Cyril POURREYRON cyril.pourreyron@orange.fr

Roland BAUJARD r.baujard@orange.fr

Sixte DENUELLE sixtedenuelle@yahoo.fr

Daniel FOREST forestdaniel7874@neuf.fr

Le Khanh DUPONT NGUYEN TRIEU . lekhanhnicomatt@orange.fr

Patricia SALANSON..... pjsalanson@orange.fr



Avenir Chaudières Franck Moret
Gaz - Fuel - Electrique
Entretien - Dépannage
Ramonage - Plomberie
Chauffage
Allée du Château
Pizay 69220 - St JEAN D'ARDIERES
Tél./fax: 04 74 69 64 21 Port : 06 89 99 51 64

Etat Civil 2019

Naissances :

Octave PATISSIER né le 14 août 2018 à Gleizé
Flavie, Astrid LALLEMAND née le 25 janvier 2019 à Arnas
Maël AUFRANT né le 26 janvier 2019 à Mâcon
Mila BEURET née le 10 mai 2019 à Mâcon

Mariage :

Philippe François Xavier OUAZAN
et **Agnès Catherine BERTHELIER** le 6 Juillet 2019

Décès :

Solange Marguerite Marie GONON Veuve **LAGUETTE**
le 28 décembre 2018 à Beaujeu
Raymonde Marie VIAL Épouse **DUCROUX**
le 9 janvier 2019 à Beaujeu
Rachel Nathalie MOUREY le 9 octobre 2019 à Vauxrenard
Claudius Lucien GUIGNIER le 20 octobre 2019 à Beaujeu



Le CCAS

C'est toujours avec joie que Mr le Maire et tous les membres du CCAS, réunissent nos aînés autour du traditionnel repas des anciens, au nombre de 60 cette année ce samedi 15 décembre 2018.

Nous avons accueilli des « petites » nouvelles : Monique Guinchard, Geneviève Sordillon et Patricia Salanson.

Sans oublier ceux qui nous ont quittés : Brigitte Tennevin et André Mathieu.

5 colis Yves Rocher ont été remis à Denise Mélinand, Yvonne Morin, Marie-Louise Puillat, Juliette Perraud et Solange Laguette qui nous a quittés depuis.

Le repas fut servi par le traiteur Mille & 1 Saveurs qui nous a cuisiné le gibier offert par la société de chasse « La Montagnarde » que nous remercions.

L'animation fut encadrée par Patricia et André. La décoration des tables faite de petits pères Noël a été confectionnée par les petites mains de Marcelle et de Jacques Boillot, les bouquets de houx assurés par Edmond Scholl. Merci pour leurs délicates intentions.

Je remercie les viticulteurs de la commune pour la qualité des vins appréciés pendant ce repas ainsi que tous les membres du CCAS qui font, par leur dévouement, que cette journée soit une réussite.

Un besoin d'une aide provisoire pour votre quotidien n'hésitez pas à vous faire aider par les associations de l'ADMR et de l'AIASAD (voir l'information dans ce bulletin municipal).

Chantal GUIGNIER



L'École

L'école de Vauxrenard a rouvert ses portes ce lundi 02 septembre accueillant 20 élèves de CE2, CM1, CM2 dans sa classe unique. Mme Thèvenet, AESH, est également présente à l'école.

Dès la première semaine, les élèves ont découvert l'univers de la bande dessinée et plus particulièrement celui d'un héros intemporel Tintin. Nous allons suivre ses différentes aventures dans le monde entier afin de découvrir différentes cultures.



Au travers des différents albums d'Hergé et de la collaboration d'un auteur-illustrateur Pierre Glessier, les élèves vont découvrir un genre littéraire très particulier et s'appropriier ses codes de langage afin de créer leur propre bande dessinée lors de notre classe découverte au mois de mai à Notre Dame Du Pré en Savoie.

Cinq journées RPI sont organisées avec l'école d'Émeringes afin de réunir tous les élèves et de partager de bons moments. Le premier a déjà eu lieu début octobre à Émeringes. Les enfants ont participé à une journée « vendange » : après avoir ramassé du raisin, nous avons fait de la confiture. Mais le meilleur moment de la journée a été la dégustation !

On se retrouvera tous en décembre pour le spectacle de Noël, puis pour carnaval et pour finir la traditionnelle dernière journée de classe.

L'école participera également au projet école et cinéma en partenariat avec la CCSB et le cinéma Le Singulier(s) de Belleville.



Une année très enrichissante attend les élèves !

Clémence ORCHE-MARQUES



Quelques adresses de viticulteurs varnaudis du Syndicat Viticole

GUIGNIER Bernard et Monique Domaine de la Tour des Bourrons

Les Bourrons - 69820 Vauxrenard
Tél. : 04 74 69 92 05
Mail : bernard-monique.guignier@orange.fr
Beaujolais Villages rouge rosé blanc
Fleurie / Juliéas / Mousseux rosé

CANARD Didier et Marieke Domaine de la Rizolière

Les Brigands - 69820 Vauxrenard
Site : www.larizoliere.com
Mail : info@larizoliere.com
Beaujolais Blanc Chardonnay / Beaujolais Villages /
Crémant de Bourgogne / Beaujolais Rosé / Julienas /
Fleurie / Morgon

PERRAUD Jean-Yves Domaine de Foretal

«Forétal» - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 97 48 / 06 86 85 71 23
Mail : jyperraud@wanadoo.fr
Site : domaine-de-foretal.com
Moulin à Vent / Juliéas / Beaujolais Villages Rouge,
Blanc et Rosé / Beaujolais Rouge et Nouveau

SAVOYE Christian et Michèle

Les Combiens - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 60
Site : <http://beaujolais.savoye.free.fr>
Beaujolais Villages, Beaujolais Rose et Blanc / Mor-
gon / Chiroubles / Julienas / Pétilillant Rose

DORY Sylvain

Le Bourg, 69820 Vauxrenard
Port. 06 87 75 31 24 / Tél. 04 74 69 93 39
Beaujolais Villages / Julienas

SAVOYE Laurent Domaine des Combiens

Tél. 04 74 04 11 06 / Port. 06 70 46 54 96
mail : savoysel Laurent@gmail.com
Site : www.domainedescombiens.fr
Beaujolais / Beaujolais Villages : blanc rosé et rouge /
Fleurie Mâcon Villages Blanc

LE BOURLAY Patrick et Odile

Forétal - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 44
Mail : le.bourlay@wanadoo.fr
Site : www.lebourlay.fr
Facebook : [domainelebourlay](https://www.facebook.com/domainelebourlay)
Beaujolais Village : Rouge, Blanc, Rosé
Brouilly / Juliéas / Bourgogne Rouge (Pinot Noir) /
Bourgogne Blanc (Chardonnay) / Crémant / Mar-
sanne (Blanc) / Gamaret (Rouge)

SAVOYE Marc Domaine de Bellecombe

Bellecombe - 69820 Vauxrenard
Port. 06 88 97 53 37
Tél. 04 74 69 91 57
Mail : marc.savoye@orange.fr
Site : www.domainedebellecombe.fr
Beaujolais rouge et rosé / Beaujolais Villages rouge et
blanc / Fleurie / Juliéas

PATISSIER Jean-François Domaine de Haute Molière

le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél. 04 26 74 40 33
Port. 06 80 74 40 33
Mail : jfpatisier@gmail.com
Fleurie, Morgon, Crémant de Bourgogne, Beaujolais
Villages, Coteaux Bourguignons

CANARD Marc et Vincent Domaine CANARD

Voluet - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 34
Mail : domainecanard@gmail.com
Beaujolais / Beaujolais blanc, rosé
Beaujolais villages / Fleurie - Morgon
Crémant de Bourgogne / Pétilillant rosé doux
En conversion vers l'agriculture biologique.

PERRAUD Isabelle et Bruno

4 impasse Charroi - 69820 Vauxrenard
Tél : 06 85 04 50 09
Mail : b.perraud@numericable.com
Moulin à Vent, Mont Blanc des Molières, Poquelin /
Culture biologique

COQUELET Damien

Les Bourrons - 69820 VAUXRENARD
Tél : 06 25 32 65 24
Mail : damiencoquelet@hotmail.fr
Beaujolais / Beaujolais Villages
Beaujolais Blanc / Morgon «Côte de Py»
Chiroubles / St Amour

DUPEUBLE Sylvie et Jean-Luc Domaine du Coteau des Charmes

Changy - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 01
dupeuble.ludo@wanadoo.fr
Beaujolais-Villages / Bourgogne Blanc
Crémant de Bourgogne / Rosé

METRAS Yvon - vigneron

Bize - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 60 03 47
Beaujolais, Fleurie, Moulin à Vent

La Grappe Beaujolaise

Le club « LA GRAPPE BEAUJOLAISE » vous donne rendez-vous tous les jeudis à 14 h sur la place pour faire soir une marche soit une belote.

Vous êtes tous cordialement invités.

Monique Duffit



Le Restaurant scolaire

Restaurant Scolaire du regroupement pédagogique de Vauxrenard-Émeringes

Activité régulière pour le restaurant scolaire qui a servi sur l'année 2018-2019 une moyenne de 50 repas par jour. Alexandra LARGE, nouvelle employée communale de Vauxrenard depuis le début d'année, a bien pris ses marques auprès de notre dévouée cantinière Valérie NONY. Celle-ci a laissé ses fourneaux en juillet dernier pour se consacrer pleinement à son activité d'hébergement touristique. Merci à elle pour son investissement sans faille et d'avoir proposé une cuisine de qualité, qui a éveillé les papilles de nos écoliers durant ses 13 dernières années. Alexia MECHAIN a repris le flambeau en septembre et poursuit la confection de plats mijotés sur place, en privilégiant autant que possible les circuits locaux (boucherie et boulangerie de Fleurie, ...).

L'association a dû faire face à de nombreuses dépenses supplémentaires en 2019 : un lave-vaisselle et un réfrigérateur pour Émeringes, ainsi que le renouvellement d'une partie de la vaisselle. Heureusement, notre demande de subvention a abouti à une dotation de 500 € de la CCSB. Mais il faut continuer à trouver des solutions pour maintenir l'équilibre financier de notre association.



L'équipe du restaurant scolaire a aussi uni ses forces avec celle du Sou des écoles pour participer à 2 manifestations innovantes :

- Les potences du 9 juin à Émeringes, organisées par l'Auberge : montage des chapiteaux, aide à la buvette et au service des repas, démontage/rangement...
- Le Grand Prix cycliste d'Émeringes minimes/cadets le 7 juillet, organisé par le CSBM : gestion de la buvette et du service des repas, aide à la gestion des barrières.

Une nouveauté verra le jour pour cette année 2019-2020 : la vente de plats à emporter confectionnés par notre aubergiste local David. Nous comptons sur le bon accueil que vous ferez à cette prestation car la survie de notre restaurant scolaire en dépend. Alors d'avance merci et bon appétit !

La petite équipe du restaurant scolaire



La Garderie Vauxrenard/Émeringes

La garderie fonctionne depuis la rentrée scolaire grâce aux 15 familles qui l'utilisent, ce qui fait un nombre de 20 élèves inscrits (soit un total de 97 enfants sur l'année qui ont assisté à la garderie matin et soir cumulés).

Ce nombre va augmenter puisque de nouvelles inscriptions seront effectives à la rentrée de janvier.

Un grand bravo pour Alexandra et Charlène « toujours sur le pont » qui s'investissent énormément pendant ces temps d'accueil. Le résultat est gratifiant puisque les enfants sont ravis !

En 2019 l'association des « Petites Mains » après l'arrêt de ses activités nous a offert des jeux qui ont permis d'enrichir les activités proposées pendant les temps de garde, jeux qui ont fait la joie des enfants.

Au nom des 2 communes, je tiens donc à remercier le bureau des « Petites Mains » pour ce don approprié.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui se sont inscrites pour remplacer les animatrices en cas d'absence.

Patricia SALANSON



Ci-dessous vous trouverez le bilan comptable de l'année 2019 :

CHARGES DE PERSONNELS			
	VAUXRENARD	EMERINGES	TOTAL
PERIODE 1	1 552,50	1 108,46	2 660,96
PERIODE 2	1 741,51	1 088,77	2 830,28
PERIODE 3	1 832,68	1 098,32	2 931,00
	TOTAL CHARGES PERSONNEL		8 422,24

RECETTES			
PARTICIPATION DES PARENTS			
	Nbre enfants matin	Nbre enfants soir	
PERIODE 1	24	24	665,00
PERIODE 2	14	19	415,00
PERIODE 3	9	7	171,25
TOTAL DES RECETTES	47	50	1 251,25
<i>Total enfants sur l'année</i>	97		

RECETTES - DEPENSES		COUT MOYEN/ENFANT /AN
NBRE ENFANTS		97
RECETTES	1 251,25	12,90
DEPENSES	8 422,24	86,83
INSUFFISANCE	-7 170,99	
AVANCE	-131,75	
	1119,50	
SOLDE A CHARGE DES 2 COMMUNES	-6 183,24	
COUT /COMMUNE	-3091,62	-31,87

Mécanique
Carrosserie
Locations
Dépannages

vente
Véhicules
neufs &
Occasions



GARAGE MICHEL TERRIER

DCA
DAVID CORNU
AUTOMOBILES

RN6
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
Tél.03.85.36.71.95 Fax.03.85.33.83.89
E-mail : garage.terrier.michel@wanadoo.fr

MARBRERIE



Taille de Pierre
Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
Cuisine - Salle de Bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Margelle de piscine

975, route de Loyse – Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

La Bibliothèque

La bibliothèque permet de maintenir le lien social. Elle reste un lieu de convivialité et d'échange avec tous nos lecteurs et participe à l'éveil des jeunes enfants.

Nous proposons un large choix de livres pour tout âge. Des achats sont effectués deux fois par an en tenant compte des préférences des abonnés.

L'ordinateur est installé. Nous avons commencé à établir un catalogue par auteur et catégorie. Un long travail en perspective. Bienvenue aux bonnes volontés !

Un coin lecture dédié aux petits est en cours de création. La

mairie a installé de nouvelles étagères et nous réfléchissons à l'aménagement complémentaire.

Nous pourrions mieux accueillir nos jeunes lecteurs dont cinq nouveaux viennent de s'inscrire.

Les 20 élèves de la classe de Vauxrenard empruntent des livres chaque semaine et le nombre d'adultes reste stable.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est située dans le couloir de l'école et que nous sommes à votre disposition chaque samedi matin de 10h à 11h30.

Compte-rendu de visite : bibliothèque de Vauxrenard

Le 10 octobre 2019

Présents :

Mme DESBROSSE, bibliothécaire bénévole et responsable.

Mme SALANSON Patricia, élu, représentant Monsieur le Maire

Mme GUINCHARD, bibliothécaire bénévole

Mme PEILLON, bibliothécaire bénévole

Mme CANARD, bibliothécaire bénévole

Serge GROS, bibliothécaire-référent territoire pour la CCCSB

Céline CADIEU-DUMONT, directrice adjointe, responsable du site de Limas.

Rappel : la MD a pour mission d'accompagner les bibliothèques du réseau départemental afin de toujours mieux assurer leur mission de service public vis-à-vis des citoyens en matière d'accès à la culture qu'il s'agisse de formation, d'information et de divertissement. Pour rappel le Ministère de la Culture (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) et le Département du Rhône proposent aux collectivités qui ont des projets de développement de la lecture publique des aides financières soumises à certains critères. Le personnel de la MD reste à disposition des élus et des bibliothécaires, salariés ou bénévoles, pour toute question bibliothéconomique.

Repères proposés par le Service du Livre et de la Lecture, Ministère de la Culture, afin de garantir un service de lecture publique de qualité (pour toutes les communes) :

Surface : 0,07 m²/habitant

Budget communal pour les achats de collections imprimées : 2€/habitant

Budget communal pour les achats de collections de DVD : 1€/habitant

Nombre de documents imprimés préconisés pour une bibliothèque : 2 doc/habitant

Suivi des collections : 1 doc acquis-1 doc sorti des collections

Présentation du contexte :

Rencontre avec les bibliothécaires bénévoles : l'équipe compte 4 bénévoles, investies de longue date.

Comme dans toutes les communes, le contexte politique (élections municipales en mars 2020) impose un certain attentisme par rapport aux projets qui peuvent être envisagés. Ce contexte est favorable à la réflexion et à la construction de projets, pas à leur mise en oeuvre.

Espace :

La BM occupe un bel espace de 60m².

Dans une dynamique de modernisation et afin de permettre l'évolution vers un tiers-lieu, un coin convivial (café à disposition, canapé/chauffeuses) pourrait être en-

visagé. Serge Gros est disponible pour apporter conseils et expertise technique.

Horaires d'ouverture :

Samedi 10h30-12h : soit un total de 1h30/semaine.

(Moyenne départementale pour une commune de - de 2000 habitants : 6 h)

Publics / partenariats : la collaboration avec l'école est intéressante. L'institutrice gère elle-même les prêts et retours des documents prêtés aux enfants

Budget : 600 euros pour les acquisitions, chaque année.

Liens avec la MD :

Echanges de documents :

Par rapport aux années précédentes, l'équipe participe plus régulièrement aux butinages du lundi matin en 2019. Cinq butinages annuels sont prévus pour échanger à chaque fois 100 livres. Prochain butinage le lundi matin 9 décembre 2019. La collection déposée actuellement à Vauxrenard est très faible : à peine 100 documents.

Réservations : la MD69 propose son catalogue sur internet, et chaque mois les réservations sont livrées à un point relais (Villié-Morgon) : théoriquement, avec son compte-lecteur, chaque usager peut consulter l'ensemble des documents que la MD met à disposition et les bibliothécaires font les réservations en ligne.

Comptes-lecteurs : des comptes-lecteurs peuvent être proposés aux usagers de la bibliothèque. Ils leur permettront d'avoir accès aux réservations et aux ressources numériques gratuites proposées sur le site de la MD.

La navette mensuelle du mercredi : la livraison des réservations a lieu à Villié-Morgon une fois/mois.

► Pour le moment ce service n'est pas utilisé par la bibliothèque de Vauxrenard mais pourrait l'être en 2020 si vous souhaitez vous inscrire dans ce dispositif.

Les bénévoles peuvent récupérer les réservations qui attendent dans le casier de la BM, sur le site de Limas, lors d'un passage par Villefranche. Aux horaires d'ouverture du site (8h30-12h et 13h30-16h30).

Formations : prochaine journée « rôle et mission d'une bibliothèque communale » le samedi 26 novembre (9h-16h30) à la BM de Savigny. Inscription (sans tarder car nombre de places limité) auprès de sylvie.jailler@rhone.fr (mettre celine.cadieu@rhone.fr et serge.gros@rhone.fr en cc)

D'autres formations « rôle et mission d'une bibliothèque communale » seront proposées sur des communes du secteur nord géographiquement plus proches de Vauxrenard en 2020. Le programme de formation de la Médiathèque Départementale sera bientôt en ligne sur le site de la MD.

► Vos candidatures seront les bienvenues.

Politique documentaire (= acquisitions, suivi de la collection, désherbage)

Le budget de 600€ alloué par la municipalité est suffi-

sant pour l'acquisition des nouveautés et des demandes de lecteurs.

La collection actuellement en rayon est trop importante (1800 livres). D'après les préconisations du Ministère de la Culture en regard avec la population, 600 livres suffiraient amplement. La bibliothèque de Vauxrenard n'a pas vocation à constituer un fonds de livres important mais plutôt à faire tourner et renouveler très régulièrement un fonds adapté. Mieux vaut privilégier la rotation des documents avec les échanges MD-BM et une certaine actualité et fraîcheur. Les rayons ne doivent pas être trop chargés et utilisés à 60% de leur capacité pour rester aérés et attirants pour les lecteurs.

Il faut donc prévoir des séances de désherbage pour éliminer les livres qui correspondent aux critères énoncés dans la fiche pratique en pj. Serge Gros et ses collègues de Limas sont disponibles pour apporter leur expertise et leur collaboration.

Les bénévoles semblent prêtes à se lancer dans une première action de désherbage enlevant des rayons livres à l'état physique douteux (sale, présentation « vieillotte ») puis à faire appel à la MD dans un 2ème temps en 2020 pour finaliser le désherbage.

Les livres désherbés peuvent être donnés à une association (ou bien à www.recyclivre.com) ou vendus lors d'une braderie, ou encore proposés dans la boîte à livres de la commune.

Cadre réglementaire : une délibération du conseil municipal doit autoriser le personnel de la BM à faire dons/ventes (encaissement des produits des ventes par la régie de recettes de la commune) de ces documents ; un tampon « sorti des collections » ou « pilon » doit être apposé sur la page de titre de chaque ouvrage.

Les bénévoles de la bibliothèque de Vauxrenard doivent se questionner et évaluer leurs forces, envies, disponibilités pour engager la bibliothèque dans un partenariat plus actif avec la Médiathèque Départementale. Chacune des bénévoles pourrait, si elle le souhaite, se positionner pour assurer ces différentes tâches : désherbage, formations, réservations de documents et gestion du compte de la BM sur le site de la MD, navette mensuelle à Villié-Morgon, butinages (5x/an) du lundi matin.

Ne pas hésiter à dialoguer directement avec le bibliothécaire référent de territoire pour toute question concernant la bibliothèque :

Serge Gros,
Médiathèque départementale

Chemin du Chabert

69400 LIMAS

Ligne directe : 04.72.61.73.31

mailto:serge.gros@rhone.fr

le site de la Médiathèque Départementale

Céline CADIEU

La Fario de Changy

Société de pêche privée des villages de Vauxrenard, Émeringes et Chénas. Rivières la Mauvaise et le ruisseau de Changy.

2019

Ouverture de la pêche : Samedi 9 mars

Fermeture : Dimanche 15 septembre

2 pêches électriques :

*La Mauvaise aux Combiers » : le 11 juin

*La Mauvaise au Chizot et le ruisseau de Changy : le 4 juillet

Le compte-rendu de la Fédération de Pêche du Rhône n'est pas encore communiqué à la date de rédaction de l'article.

On peut d'ores et déjà dire qu'il y a eu beaucoup de naissances de truitelles en 2019 mais moins de truites de 2 ans ont été comptabilisées en raison de la sécheresse.

Pour tout renseignement : contacter Pascal Trichard :
04 74 69 90 31
pascal.trichard@orange.fr



Collectif de la Pierre de Saint Martin

Cette association, créée en avril 2019, concerne toutes les personnes intéressées par les activités relatives à la culture, la nature, les paysages et le patrimoine naturel, matériel et immatériel de la commune de Vauxrenard et de ses habitants.

Elle se définit comme une organisation collégiale, laïque, apolitique, non discriminante (sexe, religion, culture, ethnique) et dont les activités sont non lucratives.

Non limitée aux seuls habitants et propriétaires à Vauxrenard, ses actions peuvent être étendues aux habitants des communes limitrophes si elles en manifestent le désir.

Les buts de l'association sont :

- **d'organiser ou bien soutenir les activités organisées par les autres associations du village** dont le caractère est culturel, patrimonial, naturaliste ou qui concernent le cadre de vie du village et son avenir,
- **de créer du lien entre tous les habitants de la commune en favorisant la mixité sociale** entre : jeunes et moins jeunes, habitants "historiques" et nouveaux arrivants, agriculteurs, viticulteurs et autres métiers...
- **de se faire plaisir ensemble et dans la diversité** en suggérant et accompagnant des initiatives qui permettent aux gens de se rencontrer et de s'enrichir dans le respect des opinions de chacun,

- **d'établir des liens avec les associations voisines** ayant des objectifs similaires ou complémentaires à ceux de l'association,
- **de valoriser, promouvoir, protéger et défendre** la culture, la nature, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie de Vauxrenard et de ses habitants.

Le collectif propose un site Internet comportant de nombreux documents, photos, vidéos concernant l'histoire et la vie du village : <http://lapierredesaintmartin.org>

Il diffuse par ailleurs une lettre d'information sur les activités de la commune de Vauxrenard et des villages les plus proches. Nous vous invitons à vous inscrire sur le site Internet pour recevoir régulièrement ce bulletin d'actualité ainsi qu'à adhérer au collectif. Les modalités d'adhésion sont disponibles sur notre site Internet à la page « Qui sommes-nous ? »

Le collectif est impliqué et reste vigilant contre le projet éolien de la société RES qui est pour l'instant arrêté.

Le conseil collégial du Collectif de la Pierre de Saint Martin

Chorale FA SI LA Chanter

Animations 2019

• Samedi 29 juin :

Concert à l'église de Vauxrenard
au profit de la paroisse de ZORGHO :
paroisse jumelée avec La Trinité en Beaujolais
Au programme : Chansons françaises
Chef de chœur et accompagnement au clavier :
Marc CHARVET
Buffet – buvette à la fin du concert

• Dimanche 8 décembre :

Fête de la lumière :
petit récital à l'église de Vauxrenard

Manifestations à venir :

• Vendredi 26 juin 2020 :

concert annuel à l'église de Vauxrenard
Groupe de chant d'une vingtaine de personnes
Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h

« Nous recherchons des personnes qui aiment chanter :
adultes ou enfants »

Pour tout renseignement,
contacter Christine TRICHARD :
04 74 69 90 31 ou 06 31 30 64 69
christine.trichard@orange.fr



Communauté paroissiale de Vauxrenard

La paroisse de «La Trinité en Beaujolais» offre la possibilité du culte catholique sur la commune de Vauxrenard :
Messe célébrée tous les vendredis à 9 heures.
Messe dominicale célébrée tous les premiers week-ends du mois, soit le samedi à 18h30 - de Pâques au 1er novembre - soit le Dimanche à 8h45 - de la Toussaint à Pâques.

Possibilité de catéchisme pour les enfants de la commune, dans Vauxrenard.

On peut recevoir les sacrements dans l'église de Vauxrenard, baptême, communion, sacrement des malades, mariage, ou célébrer des funérailles.

Grâce à l'électrification des cloches, nous avons eu la joie, cet été, d'entendre sonner l'Angelus matin et soir, ainsi que les douze coups de midi, redonnant ainsi une âme à notre village.

La communauté paroissiale de Vauxrenard remercie Mr le Maire et son conseil municipal.

Si vous avez une question à poser au curé,
M. l'abbé Timothée PATTYN,
appeler le 06 60 77 87 19
ou écrire à abbepattyn@gmail.com

Adresse de la paroisse :
53 rue de la liberté - 69910 VILLIE-MORGON
Email : 69lfeb@gmail.com
ou www.paroisselatriniteenbeaujolais.fr
Tel : 04 74 04 23 46

*Mr l'abbé Timothée PATTYN
et la communauté paroissiale de Vauxrenard*

Chape fluide - Carrelage - Faïences
Béton ciré
15, impasse de l'Ardières - Z.A. des Treilles
69430 QUINCIÉ EN BEAUJOLAIS
berthelie.roger@wanadoo.fr
tél. **04 74 04 81 61**
port. 06 80 30 98 86
Roger
ERTHELIER

La Boucherie de Fleurie
Johann DESGOUTTES

Viande 1er Choix (Label)
Porc fermier d'Auvergne
Volaille Fermière
Charcuterie « maison »
04 74 67 73 49
rue des Vendanges - 69820 FLEURIE

Fête des Mères 2019

Comme chaque année, le samedi 25 mai, veille de la fête des Mères, la municipalité et les enfants de l'école de Vauxrenard recevaient les mamans du village et la maman de l'année, Agathe Patissier.

À cette occasion, les enfants ont pu une fois encore, confirmer leurs talents d'animateurs, de chanteurs et d'acteurs. Un grand merci à toutes ces futures stars en herbe !!!

Un grand merci aussi aux familles qui ont répondu à l'invitation, sans oublier la commission communication et animation qui a monté le spectacle.

Le Maire au nom du Conseil Municipal a remis un cadeau à Agathe Patissier qui a contribué avec beaucoup de succès au repeuplement de notre village.

Bien entendu, il n'a pas manqué de l'encourager à poursuivre cette mission honorable et valorisante. En passant, il a fait appel à toutes les bonnes volontés pour que la joie des enfants continue à égayer la cour de notre école.

Après le spectacle chaque maman a reçu une plante et comme le veut le rituel, le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre.



Patricia SALANSON



La Classe 0



Avec l'année 2020, la classe en zéro vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Nous préparons les festivités 2020.

Le 31 août 2019 nous avons 190 personnes lors de notre paella.

Nous remercions notre Varnaudis Thibaut CANARD pour son excellent travail et la qualité du repas.

Pour 2020 voici quelques dates à retenir :

- Le samedi 5 janvier, vente de galette.
- Le vendredi 10 avril, en accord avec la classe en 8, passage du flambeau entre les 2 classes avec une pensée pour les 9.
- Le samedi 16 mai, ce sera la fête des conscrits où nous espérons du monde et du soleil !!
- À partir du mois de janvier, nous débiterons la traditionnelle distribution de brioches dans toutes les chaumières du village.
- Le samedi 13 juin, concours de pétanque.

Si parmi les nouveaux habitants de notre commune, certaines personnes sont de la classe en zéro et désirent se joindre à notre groupe, n'hésitez pas à contacter
Jean TOMATIS à Changy : tel 04 74 69 91 24
ou Sylvie PROTHET-DEMOUX
au bourg : tel 04 74 69 92 36
ou toute autre personne de la zéro,
nous vous accueillerons avec plaisir.

*Encore bonne année à toutes et à tous
La Classe En Zéro*



Chez MAX
AUBERGE DU RAZAY
BAR
RESTAURANT
SALLE DE JEUX TERRASSE
ST MAMERT 69860 Tel. 04 74 62 83 14

CHOPIN
ENTREPRISE CHOPIN
100, CHEMIN DE CHANTE PERDRIX
69460 LE PERREON
Tél. 04 74 03 23 41
www.charpente-chopin.fr

CRÉATION DE LA CASERNE DES POMPIERS DE VAUXRENARD

Mars 1911 - Mars 2019 : 108 années de présence et d'assistance à la population locale.

108 années d'évolution dans les pratiques, les matériels et les hommes aussi.

Le Conseil Municipal de Vauxrenard décidait d'acquérir une pompe à incendie au cours de la séance du 24 décembre 1910.

Puis le 5 janvier 1911, il approuvait les dépenses induites par l'acquisition du matériel et des équipements nécessaires pour les futurs sapeurs-pompiers.

Le 30 janvier de la même année, la même assemblée acceptait de former un corps de sapeurs-pompiers.

Enfin, le 12 février, elle s'engageait à assurer les dépenses de fonctionnement de la subdivision pour une durée de quinze ans.

Par son arrêté du 6 mars, le préfet entérinait cette dernière décision et accordait un effectif de 29 hommes à la subdivision. Un décret présidentiel du 6 mai 1911 nommait le lieutenant Laguette et le sous-lieutenant Savoye comme cadres.

Le 28 juin 1911, un traité de gré à gré était passé avec la maison lyonnaise Meunier pour les fournitures. Cet accord prévoyait la livraison d'une pompe à bras aspirante et foulante du modèle de Paris avec les pistons d'un calibre de 125 mm. La machine était montée sur un chariot à 2 roues. Le fournisseur devait également livrer 25 tenues complètes en toile bleue, avec autant de casques du modèle 1895 et 3 clairons avec leurs cordons.

Le 13 mars, le ministre de l'Intérieur accordait une subvention de 500 Francs pour couvrir une partie de la dépense engagée par la commune, dépense qui s'élevait à 2 411,55 Francs.

Le 27 Novembre 1911, le Maire prenait un arrêté destiné à établir le règlement de service de la subdivision.

Un local fut aménagé dans le jardin du presbytère.

Après la première guerre mondiale, la subdivision fut reconstituée en 1920.

Puis sa vie s'écoula sans faits marquants pendant de nombreuses années et dans une stabilité remarquable.

En 1945, le 26 Novembre, lors de la révision du nombre d'hommes, un arrêté préfectoral lui conserva son effectif légal de 29 hommes.

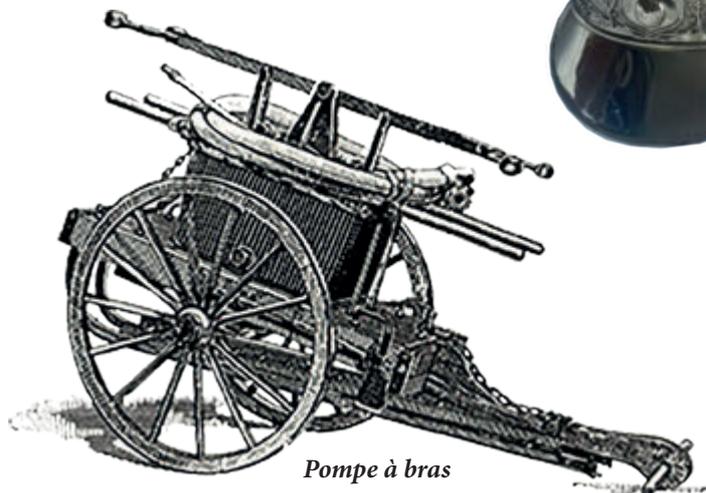
Le corps reçut une moto pompe portable de 30m³/h Maheu-Labrosse en 1952.

En 1966, le réseau hydraulique comportait 10 P.I de 100 mm. Deux réservoirs de 150 et 80m³ complétaient ce dispositif.

En 1971, une sirène de 6cv fut installée pour améliorer les moyens d'alerte jusque là représentés par le tocsin et les clairons.

En 1985/86, la municipalité a acheté un «Cournil» bleu réformé de l'EDF. «Et après des mois de travail de chacun, nous avons enfin notre véhicule rouge !», souligne le chef de corps.

L'évolution suivante fut l'arrivée de Marion Canard, première femme pompier à Vauxrenard alors que son père et son frère étaient aussi dans les rangs. Suivi rapidement l'engagement d'une autre féminine : Romane Bonnetain.



Pompe à bras



Décoration des pompiers

Les CHEFS de CENTRE

- 1911-1920 Lt Pétrus LAGUETTE
- 1920-1935 Lt Eugène METRAT
- 1935-1947 Lt Victor DEPARDON
- 1947-1948 Lt Ernest MINOT
- 1948-1970 Lt Jean DEPARDON
- 1970-1975 Lt Jean PHILIPPE
- 1975-1993 Adjt Gaston PATISSIER
- 1994-2009 Cap/CC Christian SAVOYE
- 2009-2019 Marc SAVOYE

Merci à
Raymond
SAVOYE
pour les photos.



Pompiers de Vauxrenard à côté de l'église, avec la motopompe. De haut en bas et de gauche à droite

François DUCROUX (père de Jeanine Buirette), Jean SALEX, Marcel CANARD, Jean MÉLINAND, Jean MATHIEU, Jean PHILIPPE, pompier Émeringes, Armand CHAMBERT (Émeringes), François PERRAUD, André MATHIEU, Claude FONTERET (instituteur), Antoine MATHIEU Léon SAVOYE, Georges MINOT, Louis MORIN, Georges RUET, Raymond GEOFFRAY, Paul GUIGNIER, Armand DAILLY (fils de Céline Dailly), Jean-Claude BÉZET, Marcel DUCROUX, Marius LAGUETTE, Louis MÉLINAND, Maurice SIVIGNON (Garde-Champêtre) Claude DORY, Félix DAILLY (ancien Maire), Alphonse MÉTRAT, Jean DEPARDON, Joanny MATHIEU (ancien Maire), Raymond SAVOYE (père d'Yves)



Pompiers Vauxrenard devant l'ancienne caserne. De haut en bas et de gauche à droite

Louis DESCOMBE, Joannès MAZOYER, Louis PERRAUD, François BLETON (grand-père d'Yves Savoye), Bénoni SAVOYE, Claudius MÉLINAND (du Bourg), Joanny Mathieu (ancien Maire), Paul BALANDIN, Ernest MINOT, Marius AUGOYAT, Alexandre DUCROZET, Pierre DORY, Jean-Marie PERRAUD (des Bourrons), Alphonse MÉTRAT, André RUET, Tambour Clément (grand-père de Gaétan), Emilien CANARD, Jean-Marie PERRAUD (des Brigands), Benoit MÉTRAT, Jean-Marie GUÉRIN, Louis GUIGNIER, Claudius GUIGNIER, Jean-Marie MAZOYER, Jean-Marie PUILLAT, Benoit RUET (Maire), BLETON (Croix-barraux), Jean-Marie MÉLINAND, Eugène MÉTRAT, Alexandre SAVOYE, Victor DEPARDON, Antoine MAZOYER (grand-père d'Armelle Faudon), François DUCROUX (adjoint au Maire)

Calendrier 2020

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Dimanche 5 janvier 2020	Vente de galettes	Conscrits classe 0	Salle des fêtes Vauxrenard
Vendredi 17 Janvier 2020	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes Vauxrenard
Samedi 18 janvier 2020	Soirée à thème	Comité animation	Salle des fêtes Vauxrenard
Samedi 25 janvier 2019	St VINCENT	Syndicat Viticole	Salle des fêtes Vauxrenard
Samedi 1 ^{er} février 2020	Banquet de la chasse	Sté de chasse la Montagnarde	Salle des fêtes Vauxrenard
Dimanche 3 février 2020	Vente de boulettes et de boudin en matinée	Sté de chasse la Montagnarde	Salle des fêtes Vauxrenard
Vendredi 10 avril 2020	Passage du flambeau	Conscrits classe en 8 et 0	Vauxrenard
Vendredi 8 mai 2020	Vente de fleurs et de croziflettes	Comité animation	Vauxrenard
Samedi 16 mai 2020	Fête des conscrits classe 0	Conscrits classe 0	Salle des fêtes Vauxrenard
Samedi 13 juin 2019	Tournoi de pétanque	Conscrits classe 0	Vauxrenard
Vendredi 26 juin 2020	Vide grenier	Comité animation	Vauxrenard
Samedi 4 juillet 2020	Colore ma lame et soirée animée	Comite animation	Vauxrenard
6 juin au 22 août 2020	Pétanque	Comité animation	Vauxrenard

Dates connues à l'édition du bulletin.

SERRURERIE - AUTOMATISATION
ACIER · ALU · INOX · PVC

PORTAIL · PORTE · VERANDA
 PORTE DE GARAGE · FENETRE

DAVID COURTOIS
 06 71 87 16 84

14, rue Paul BERTHOUD Z.I. 69220 BELLEVILLE

Espaces Verts
Thierry LACHARME SARL



Prianque
 69860 SAINT-JACQUES-DES-ARRÊTS
 Tél : 04 74 69 93 59 / 06 83 73 43 93
 Mail : espacesvertslacharme@wanadoo.fr


 CPS Climatic

CPS Climatic
 Chauffage ● Plomberie ● Sanitaire ● Energies Renouvelables

ZA Les Combes - 69820 FLEURIE
 Tél. 04 74 04 10 89 - Fax 04 74 69 80 76
 contact@cpsclimatic.com

www.cpsclimatic.com



Informations et rappels

ORDURES MENAGERES

Pour améliorer le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et protéger notre environnement, de nombreuses familles utilisent déjà des containers. Il serait souhaitable que l'utilisation des ces containers se généralise.

La collecte des ordures se fait tôt le mardi matin, il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille.

DÉCHÈTERIE

La CCSB possède :

- une déchèterie à Juliéas, Zone artisanale des Gonnards ouverte le lundi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h,
- une déchèterie à Villié-Morgon ouverte le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h,
- Il y a aussi une grande déchèterie à Belleville et une déchèterie à St Didier sur Beaujeu

• Depuis le 1^{er} juillet 2015 une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries. Adressez-vous à la Mairie pour l'obtenir.



PROPRETÉ DU VILLAGE :

- Les déjections restent nombreuses sur la voie publique et dans les espaces privés. Il y a un lien direct avec la divagation. Le danger de glissade, chute et contamination est une réalité comme le non-respect de l'hygiène et de la propreté de notre commune. Faites un effort !



STATIONNEMENT ET VITESSE

L'aménagement du village a permis de faire des nouveaux trottoirs, qui n'ont pas vocation d'être des places de stationnement. Le parking devant la salle des fêtes, celui situé sur le côté de l'église ainsi que le parking de l'ancienne Poste sont faits pour accueillir les véhicules des habitants du village vivant à proximité. Stationner sur les trottoirs empêche le déplacement des piétons et crée un danger pour les véhicules qui circulent.

PASSAGE PIÉTON

Nous vous remercions de respecter le passage pour piéton devant l'école en ralentissant et en ne stationnant pas sur les trottoirs de chaque côté. Lors de la traversée du bourg, adaptez une vitesse raisonnable pour la sécurité de tous. Idéalement 30 km/h.

Le stationnement sur le parking en dessous de la cour d'école est réservé en priorité au personnel du restaurant scolaire, de l'école et aux locataires de la mairie.

POINT APPORT VOLONTAIRE

Des nouveaux containers ont remplacé les anciens.

Il est appelé à chacun :

- de ne pas laisser les cartons vides à côté des containers
- lorsque les containers sont pleins sur le site, de se rendre sur un autre.
- de signaler à la Mairie lorsque les containers sont pleins.

PERSONNES ÂGÉES

Le Centre du Rhône d'Information et d'Action Sociale (CRIAS) dispose d'un site internet :

- www.criasmv.asso.fr dans lequel les retraités et les personnes âgées trouveront toutes les informations utiles les concernant.
- L'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Agées et Soins à Domicile intervient régulièrement sur la commune. Elle peut être contactée au 04 74 69 27 72.

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

Elle dispose d'un site internet : www.aideetsoinsbeaujeu.fr

- AZUR SENIOR – aide au maintien à domicile : Place de l'Eglise 69820 Fleurie, tel : 04 74 62 88 78

Fax 04 74 03 76 38 Courriel : azur-senior@orange.fr

- L'Allocation personnalisée d'Autonomie est gérée par le Conseil Général du Rhône du Canton de Beaujeu. tel : 04 74 69 51 63

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité invite les personnes nouvellement installées dans la commune à venir se présenter au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles afin de se faire connaître et de se faire inscrire éventuellement sur les listes électorales.

Le secrétariat de la Mairie sera en mesure, le cas échéant, de donner l'adresse des nouveaux arrivants aux différents services (dépannage, livraison ...) qui ont des difficultés à trouver les bonnes adresses.

DÉCLARATION DE BUVETTE

Les demandes de déclaration de buvette sont à déposer 10 jours avant la manifestation en Mairie.

ASSOCIATIONS

Il est rappelé que toute association (type loi 1901) et réputée telle, doit être dotée d'éléments validés et à jour par les services compétents de la sous-préfecture. Il est conseillé de déposer un exemplaire des statuts en Mairie. Il est aussi rappelé que toute association peut faire l'objet d'un contrôle fiscal et qu'il peut être demandé des comptes à toute association subventionnée par la Mairie.

Les membres d'une association peuvent décider de sa dissolution. Son patrimoine ne peut pas être partagé entre ses membres. Les opérations de liquidation et de déclaration sont obligatoires auprès de la préfecture au greffe des associations.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Notre commune n'a plus le droit de recevoir des dossiers de demande de carte nationale d'identité depuis le mois de juin.

Seules, 36 communes et villes du département du Rhône sont habilitées à recevoir, sur rendez-vous, les usagers pour les demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Pour notre secteur, il y a les mairies de Beaujeu et Belleville et dans le département de Saône-et-Loire, les mairies de Crèches-sur-Saône et Mâcon.

Numéros utiles

POLICE 17

SAMU 15

POMPIERS 18

TOUTES URGENCES
Numéro prioritaire, européen
et fonctionne avec mobiles et fixes **112**

SMS ou FAX
Pour les personnes ayant
des difficultés à parler ou à entendre **114**

Mairie de Vauxrenard	04 74 69 92 13	mairie@vauxrenard.fr
Ecole de Vauxrenard	04 74 69 93 27	
Restaurant scolaire	04 74 69 97 39	
Bibliothèque de Vauxrenard	04 74 69 97 39	
Garderie du RPI	06 31 03 46 96	
Gendarmerie Beaujeu	04 74 04 84 31	
Gendarmerie de Fleurie	17	
Sous Préfecture de Villefranche/S-S	08 21 80 30 69	04 72 61 60 41
Tribunal de grande instance de Villefranche	04 74 65 63 63	
Tribunal d'instance et de police de Villefranche sur Saône	04 74 65 63 63	
Trésorerie de Beaujeu	04 74 04 80 84	
Centre des impôts de Villefranche sur Saône	04 74 65 72 30	
Maison du Rhône-Beaujeu	04 74 69 51 63	
Office du Tourisme Fleurie	04 74 69 85 32	
CCSB	04 74 66 35 98	
ERDF dépannage	09 75 67 50 69	
Maison Médicale de Garde -Belleville	04 72 33 00 33	
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11	
Pôle Emploi Belleville	39 49	
Permanence Mission Locale Avenir Jeunes à Belleville	04 74 02 91 50	
Centre du Rhône d'Information et d'action Sociale		www.criasv.asso.fr
ALLÔ SERVICE PUBLIC	39 39	www.service-public.fr
CRAM (sur RDV)	04 72 91 90 63	
Paroisse : s'adresser à Villié Morgon	04 74 04 23 46	
Nouveau correspondant du Progrès :		
Jean-Claude LAGARDETTE	06 85 95 37 95	j.lagardette@free.fr
Correspondant du PATRIOTE :		
Jean Pierre Gaillot	06 08 52 45 24	p.gaillot@gmail.com
Chantal Guignier, déléguée MSA	06 72 36 61 00	ch.guignier@gmail.com

Contacts Associations

NOM et Prénom	En qualité de	Adresse mail	Téléphone
DESBROSSE Marie-Françoise	Représentante de la bibliothèque	marief2504@orange.fr	04 47 69 91 84
CANARD Vincent	Président classe en 5	vincent.canard@icloud.com	06 81 77 37 42
DORY Ophélie	Présidente Comité d'animation	ophelie.dory.7@gmail.com	06 77 65 70 09
DORY Simone	Représentante paroisse	jacques.dory@dartybox.com	04 74 69 91 89
DORY Sylvain	Président Sté de chasse	sylvain-dory@orange.fr	06 87 75 31 24
DUFFIT Monique	Présidente de la Grappe beaujolaise	monique.duffit@gmail.com	04 74 69 92 50
GAUTIER Michel	Président de la classe en 7	michel772@gmx.fr	06 45 58 51 19
GONON Stéphane	Président du restaurant scolaire	stefangonon@gmail.com	06 84 63 80 29
GUIGNIER Annie	Présidente classe 1	guignierannie@gmail.com	
KOCKSCH Rodolphe	Président du Sou des Ecoles	rodolphe.kocksch@icloud.com	06 50 11 19 51
PERRAUD J-Yves	Président classe en 4	jyperraud@wanadoo.fr	04 74 69 97 48
			06 86 85 71 23
DENUELLE Sixte	Président du Collectif de la Pierre St-Martin	sixtedenuelle@yahoo.fr	06 43 42 94 84
ROCHER Aurélien	Président classe en 8	rocheraureliensg@gmail.com	06 62 42 03 76
SAVOYE Laurent	Président Syndicat viticole et classe en 3	savoyelaurent@gmail.com	06 70 46 54 96
SAVOYE Marc	Président classe en 2 / Pompiers	marc.savoye@orange.fr	04 74 69 91 57
			06 88 97 53 37
TOMATIS Jean	Président classe en 0	jean.tomatis@orange.fr	04 74 69 91 24
TRICHARD Christine	Présidente Chorale	christine.trichard@orange.fr	04 74 69 90 31
			06 31 30 64 69
TRICHARD Pascal	Président « La FARIO de CHANGY »	pascal.trichard@orange.fr	04 74 69 90 31

PLUi-H

Notre Communauté de communes (CCSB) a entrepris depuis plusieurs mois l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** valant programme local de l'habitat (PLUi-H).

Mais qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un document de planification et d'urbanisme réglementaire (loi Grenelle, loi ALUR, SCoT...) qui :

- étudie le fonctionnement d'un territoire pour en dégager les enjeux d'évolution à 10-15 ans
- définit un projet urbain s'appuyant sur les spécificités du territoire et respectant les politiques nationales et territoriales d'aménagement,
- fixe les grandes orientations en matière d'habitat durable et solidaire, de déplacements, d'aménagement et de services,
- fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

C'est aussi construire un projet de développement équilibré avec des liens de complémentarité entre les communes et les territoires, qui sera décliné dans les règles d'urbanisme et dans les intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux (Val de Saône, coteaux des grands crus, Haut-Beaujolais...)

Le PLUi-H doit permettre une politique d'aménagement reposant sur un projet de territoire durable qui prend en compte des thématiques diverses : agriculture, pastoralisme, offre touristique, développement économique, commerces et équipements, habitat, énergie et climat, paysages, biodiversité,...

Le PLUi-H de la CCSB aura également valeur de Plan Local de l'Habitat avec pour ambition de déterminer les capacités d'accueil de notre territoire en matière de logements

tout en prenant en compte les sensibilités locales propres à chaque commune. Il pourra aussi répondre aux besoins en matière d'équipements locaux et proposer des dispositions visant à la diversification des formes et types d'habitat.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER OU ME TENIR INFORMÉ ?

N'hésitez pas à être acteur ou à faire part de vos observations par mail, sur les registres ou lors de l'enquête publique car c'est aujourd'hui que se décident les territoires urbains et pastoraux de demain.

► Moyens offerts au public pour se tenir informé et échanger :

- consultation du dossier synthétique à la CCSB et organisation d'ateliers et d'exposition par la CCSB
- création d'une page internet dédiée au PLUi sur le site de la CCSB (www.ccsb-saonebeaujolais.fr) et site de la commune de Vauxrenard (www.vauxrenard.fr)

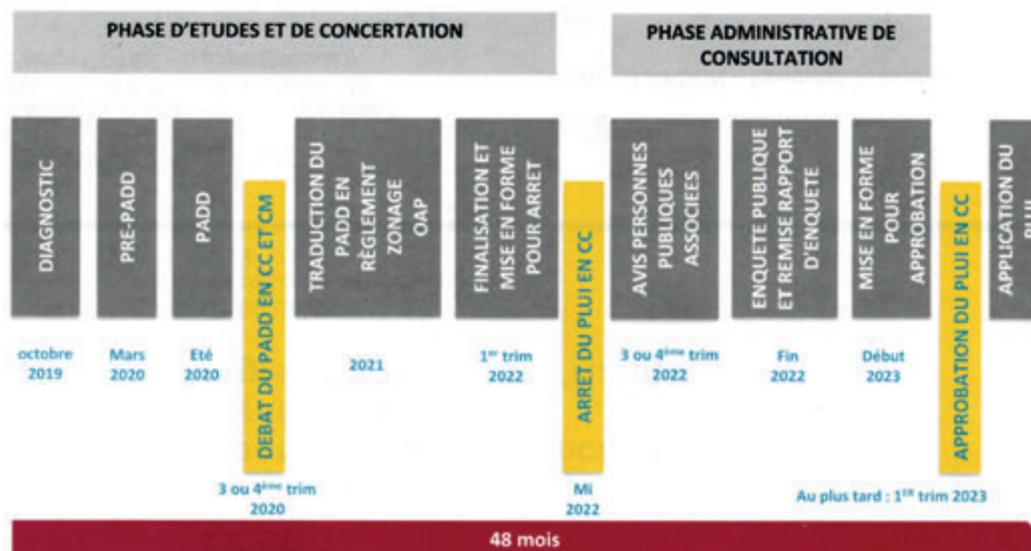
► Moyens offerts au public pour formuler ses observations ou propositions :

- mise à disposition d'un registre au siège de la CCSB et dans chaque mairie,
- par message électronique à concertation.plui@ccsb-saonebeaujolais.fr
- par courrier adressé à la CCSB ou auprès de vos élus qui siègent dans les commissions à la CCSB.

📅 CALENDRIER :

Après son approbation en 2023, le PLUi-H s'appliquera sur les 42 communes membres de la CCSB en remplacement des documents d'urbanisme communaux qui restent, à ce jour, en vigueur.

Cyril POURREYRON



L'année 2019 côté «Villages d'Accueil»



• Oser la vie en vert...

Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ?

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « **Beaujolais Vert Votre Avenir** » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet.



L'équipe Beaujolais Vert Votre Avenir :
Edith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez

• Les belles histoires d'installation sur le Beaujolais cette année

Sylvie et Franck Boyat créent « La Fontaine Art & Vins » en partenariat avec la commune de Jullié

Pour soutenir la dynamique du village, tant pour la vie locale que pour le tourisme, l'équipe municipale de Jullié décide fin 2018 de relever un défi ambitieux et inédit : créer un partenariat avec un entrepreneur pour reprendre la gestion des gîtes communaux, associée à la création d'un bar à vin dans la salle communale et l'animation du caveau, les 3 espaces étant situés dans le même bâtiment sur la place du village !



Un an plus tard, le 4 octobre 2019, les nouveaux gérants Sylvie et Franck Boyat de « La Fontaine Arts & Vins » ouvrent leurs portes et accueillent, avec Jérémy Thien le maire du village, les élus du territoire et les

habitants pour fêter l'inauguration. Près d'une centaine de personnes y sont présentes.

Le projet

Il s'articule autour de 3 activités :

- l'hébergement en gîte avec 5 appartements disponibles,
- la boutique de vente de produits locaux : vins des viticulteurs du village, artisanat d'art, épicerie fine, lieu d'exposition,
- le caveau réaménagé en bar à vins, qui proposera une programmation culturelle et artistique régulière.



Sylvie et Franck sont originaires du Beaujolais et du Mâconnais. Ils ont travaillé tous les 2 dans le monde du spectacle vivant. Ils souhaitent allier dans ce projet la valorisation du terroir et de la culture locale à une offre culturelle et artistique variée, pour le plaisir des petits comme des grands, des habitants comme des touristes !

Infos pratiques

La Fontaine Arts et Vins - 69840 Jullié

06 75 87 62 16

www.facebook.com/La.fontaine.arts.et.vins

Le caveau est ouvert tous les dimanches de 11h à 20h.

La boutique est ouverte du jeudi au dimanche de 14h à 19h.

« Les Cueillettes d'Eddy » à Claveisolles

L'émergence d'une passion : travailler au sein de la nature, de la cueillette à la transformation de plantes comestibles et aromatiques, un métier, une conviction, une passion que j'ai voulu vivre en revenant dans le Beaujolais, le lieu où je suis né et où j'ai passé mon enfance !

Comme une évidence : issu d'un parcours sportif et professionnel dans le sport, le déclic est arrivé en juin 2017, lors de la réalisation d'un de mes rêves : celui de traverser les Pyrénées en courant par le GR 10, une épreuve qui m'a littéralement encouragé et conforté dans mon envie de vivre en lien avec mes valeurs, et ce que je souhaitais défendre et transmettre.



Eddy Bardin en pleine cueillette au cœur du Beaujolais

Mon projet, une réalité

J'ai été accueilli généreusement par Dominique Despras, le maire de Claveisolles, qui m'a mis à disposition un atelier de transformation au sein de sa ferme de l'Espoir. Je me suis installé en activité artisanale dans la cueillette de plantes sauvages comestibles et aromatiques, (de la racine jusqu'au fruit !) et la transformation en divers produits de conservation (confiture, gelée, marmelade, conserves aux vinaigres, etc..), je vous emmène à la découverte de la nature, de sa richesse, de ses saveurs, de sa diversité et de ses bienfaits, le tout dans votre assiette au rythme des 4 saisons !

Pour varier ou compléter mes petits produits avec de nouvelles saveurs, je travaille également en lien avec des producteurs locaux de fruits, ou même avec des particuliers qui me contactent parfois !

Infos pratiques :

LES CUEILLETES D'EDDY

Lieu dit Valtorte - 69870 CLAVEISOLLES

06 70 56 67 90 / eddy.bardin@live.fr

www.cueilletteddy.com / www.facebook.com/cueilletteddy

Etienne Guérin se lance comme installateur photovoltaïque à Ouroux

J'ai travaillé en Angleterre puis en région parisienne en tant qu'ingénieur développement produit pour un équipementier automobile.

Originaire d'un milieu rural, nous souhaitons avec mon épouse retourner à la campagne pour y élever nos enfants. Nous sommes arrivés à Ouroux il y a 4 ans pour nous rapprocher de notre famille lyonnaise.

J'ai pu faire du télétravail pendant quelques années mais voulais m'implanter avec une activité professionnelle locale plus en cohérence avec mes convictions écologiques.

Mon projet qui devient réalité

Après avoir fait une formation complémentaire, je lance mon entreprise d'installation et de maintenance de systèmes photovoltaïques pour les particuliers et les exploitations agricoles. Je souhaite développer l'autoconsommation de l'énergie photovoltaïque. Je pense installer mon entreprise dans l'ancienne laiterie d'Ouroux. J'ai fait la connaissance du propriétaire lors d'une fête dans le village. L'équipe « Beaujolais Vert Votre Avenir » m'a mis en lien avec la plateforme « RENOV'En Beaujolais » de la communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB), qui est un vrai soutien pour me faire connaître localement !

Contact : etienne.guerin@zaclys.net

Retrouvez tous les témoignages et toutes les actus sur le BLOG de notre site :

www.beaujolais-vertvotreavenir.com/blog

• Le réseau des « Nouveaux Beaujolais »

Ils se sont installés en Beaujolais il y a quelques mois ou quelques années, ils sont créateurs de leur entreprise dans l'artisanat, le tourisme, l'agriculture ou le web... et ils se retrouvent 2 fois par an environ autour d'un apéro pour se rencontrer, échanger sur leurs projets, leurs réussites et leurs difficultés, créer des liens amicaux et pourquoi pas professionnels !

Vous vous reconnaissez dans cette description ou vous avez tout simplement envie de participer à ces rencontres ? Vous y êtes les bienvenus ! Toutes les infos des prochains rendez-vous sur les réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »



Lapéro des nouveaux beaujolais en juillet 2019 au Col de Crie

• Le comité « villages d'accueil » de Vauxrenard

Vous venez de vous installer sur notre commune ? Nous sommes disponibles pour vous aider dans votre découverte du village et du territoire, des associations, des lieux ressources pour la vie quotidienne et les activités familiales et professionnelles.

Nous serons ravis de faire votre connaissance et découvrir votre projet, répondre à vos questions et vous orienter en fonction de vos besoins. Venez-nous rencontrer en mairie !

Panneau village d'accueil en entrée de commune



PLUS D'INFOS

Site internet :

www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Mail :

contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Téléphone :

09 60 01 96 60

Réseaux sociaux :



« Beaujolais Vert Votre Avenir »



Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Les jeunes de Vauxrenard ont la possibilité d'effectuer leur journée Défense et Citoyenneté au bureau de recrutement de Mâcon s'ils le souhaitent.

Pour cela ils doivent envoyer un mail à :

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Les jeunes recensés :

- 1er trimestre : email envoyé la première semaine d'avril

- 2ème trimestre : email envoyé la première semaine de juillet

- 3ème trimestre : email envoyé la première semaine d'octobre

- 4ème trimestre : email envoyé la première semaine de janvier

CENTRE DU SERVICE NATIONAL (jeunes) LYON

Téléphone : 04 37 27 25 07

www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees

Passeport

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. La mairie de Vauxrenard n'est pas équipée, vous pouvez vous rapprocher de la mairie de Belleville ou Beaujeu.

Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal.

Vous pouvez pré-remplir le dossier sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>





**ENTREPRISE
DESIGAUD**

PLAQUE DE PLÂTRE / ISOLATION
PEINTURE / DÉCORATION
SABLAGE / GOMMAGE / HYDROGOMMAGE

Jérémy DESIGAUD
06 72 84 09 34
contact@entreprisedesigaud.fr

Z.A. 96 rue des Cluseaux - 69220 LANCIÉ
Secrétariat : 04 37 55 47 66
www.entreprisedesigaud.fr

Le DRIVE Intermarché

ROMANÈCHE THORINS

En 5 minutes, vos courses
à prix Intermarché
dans votre coffre !

www.ledriveintermarche.com

Vos avantages avec le Drive Intermarché :

- GAIN DE TEMPS**
Faites toutes vos courses depuis chez vous, y compris les produits frais : plus de 8 000 références !
- FLEXIBILITÉ**
Vous décidez de l'heure d'enlèvement.
- ÉCONOMIES**
Grâce aux prix des produits¹ identiques à votre magasin, sans frais de préparation², vous bénéficiez également des avantages de la carte de fidélité Intermarché³.

**PLUS QU'UN SERVICE, UNE NOUVELLE
EXPÉRIENCE D'ACHAT !**

Mode d'emploi

- Je commande...**
Je commande mes courses sur internet : www.ledriveintermarche.com
Pour plus de confort, payez en ligne !
- Je passe...**
Je jette à l'heure de mon choix et me gare sur une place réservée.
- Je m'identifie...**
Je sonne à l'interphone, je m'identifie et règle ma commande.
- Je récupère**
En moins de 15 min, vos courses sont déposées dans votre coffre !

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ROMANÈCHE-THORINS
LA MAISON BLANCHE - RUE DES ÉTELLES - RN 6
Tél. 03 85 35 56 43

Le vrai du faux dans le tri

Êtes-vous incollable sur la gestion et le tri des déchets ?
Pour en savoir plus, voici un petit vrai ou faux.

- **Le tri des déchets n'est pas important pour notre planète.**

FAUX Le tri des déchets va permettre de recycler, de fabriquer de nouveaux objets. Ainsi les ressources naturelles de notre planète seront protégées et préservées.

- **Dans le conteneur vert pour le verre nous pouvons mettre tout le verre.**

FAUX Dans ce conteneur, seuls les verres qui ont contenu à manger ou à boire au moment de l'achat peuvent être déposés.

- **Je dois apporter les cartons bruns (gros cartons) à la déchetterie.**

VRAI Les cartons bruns sont trop gros pour être déposés dans le conteneur ou le bac jaune. Ils risquent d'obstruer la chaîne de tri au centre de tri. Il faut donc les apporter à la déchetterie où ils pourront être recyclés.

- **Dans le conteneur ou le bac jaune, pour la matière plastique, je n'ai le droit de jeter que les emballages en plastique qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon ?**

VRAI Effectivement, les plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon doivent être jetés dans la poubelle normale. Nous ne pouvons pas les trier pour le moment. Donc la barquette en plastique, le pot de yaourt, le film plastique : INTERDITS

- **Je peux déposer ma cartonnnette dans le conteneur bleu pour le papier.**

FAUX La cartonnnette n'a rien à faire dans le conteneur bleu à destination du papier. Elle est considérée comme un refus, pollue le flux et augmente les coûts du traitement du papier car il faut l'enlever.

- **Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), il faut penser à enlever les piles ou les batteries avant de les jeter à la déchetterie.**

VRAI C'est vrai. Si vous laissez vos piles ou vos batteries dans vos appareils, ils peuvent être à l'origine d'un incendie dans les centres de traitement. Donc pensez bien à les retirer avant de jeter votre D3E.

- **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

VRAI Et oui, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et pour cela, il existe différentes façons pour éviter de jeter ou de produire trop de déchets : faire réparer ses objets, donner ou vendre ce dont on a plus besoin, apporter ses objets ou autres non cassés dans une recyclerie, coller un stop pub sur sa boîte aux lettres, acheter malin, limiter les emballages, utiliser de la vaisselle réutilisable, utiliser un sac cabas...



**FLEURISTE
CRÉATEUR**

**UN PARFUM,
DES FLEURS...**

Interflora

Retrouvez-nous sur 

7, Rue pasteur
69910 VILLIÉ-MORGON
Tél. 04 74 62 99 84
jeanbaptistefleury@outlook.fr

Livraison gratuite
voir conditions en boutique  à distance



L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Elagage : allier sécurité, environnement et qualité d'alimentation électrique

Une panne d'électricité sur votre commune ? Un arbre trop haut, venu heurter un câble électrique, en est peut-être la cause. L'élagage des arbres dont les branches se développent sur le domaine public routier à proximité des lignes électriques est de la responsabilité de chaque propriétaire privé ou de la collectivité selon la situation.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Enedis (ex ERDF), gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, s'engage en matière d'élagage.

LES RESPONSABILITES

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou si :
- le réseau électrique est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

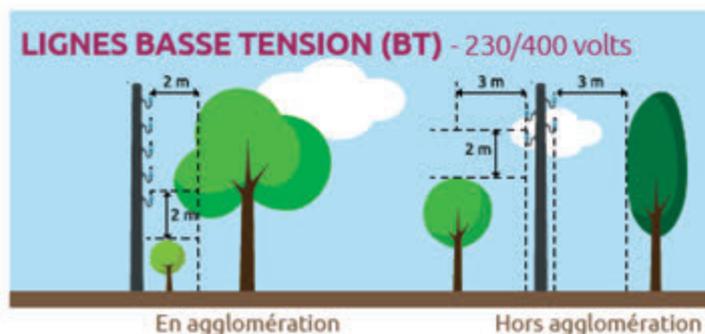
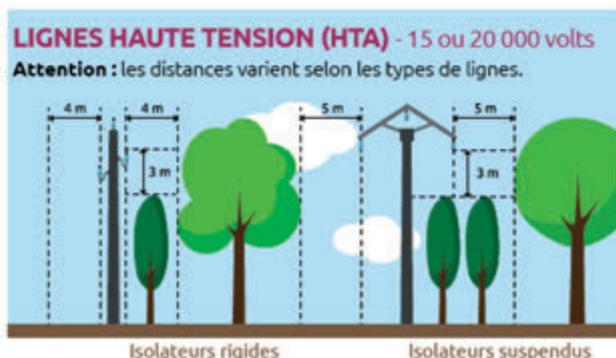
L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

- Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

LES REGLES ET LES DISTANCES

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

Règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes.
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



enedis.fr



enedis.officiel



@enedis_rhod



enedis.officiel

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

RENOV'En Beaujolais

RENOV'En beaujolais : un service d'aide à la restauration



La CCSB s'est dotée d'un nouveau service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat ouvert à tous.

Son but ? Répondre aux ambitions « Territoire à Énergie POSitive » impliquant la préservation de l'environnement et la réduction des consommations d'énergies sur notre territoire.

Ce service gratuit permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le montage d'un dossier de rénovation énergétique.

Un conseiller Habitat & Énergie propose via des permanences téléphoniques ou physiques :

- Un diagnostic du logement

- La définition d'un programme de travaux
- La mise en relation avec les artisans du territoire pour chiffrer et réaliser ce programme.
- La constitution d'un dossier unique de demandes de subventions dans divers domaines : économie d'énergie, insalubrité et perte d'autonomie.
- Un accompagnement à l'exécution des travaux.
- Un guide de bonnes pratiques pour optimiser les économies d'énergies.

En complément, RENOV' En Beaujolais réunit tous les acteurs de la rénovation du territoire : SOLIHA pour l'aide au public le plus précaire, HESPUL et l'Espace Info Énergie du Rhône pour un conseil éclairé et complet sur ces thématiques et le CAUE 69 pour des conseils architecturaux de qualité.

Pour plus d'informations :

04 74 06 49 95

renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

Yves JANIN
Un artisan à votre service
Maintenance et Vente d'extincteurs

Certifié APSAD & NF Service - Certificat n° 597/13/04 - 285

Le Vivier - 69820 FLEURIE
06 01 88 67 39 - 04 69 37 62 32
y-janin@sfr.fr

Construction métallique
Métallerie - Serrurerie
Menuiseries Aluminium

Marc PENIDE
Dirigeant

Mail : contact@metallerie-tete.fr

Entreprise TETE SAS - Les Poupets - 69840 Juliéna - Tél : 04.74.04.43.37

18  78

GUILLIN
MAÇONNERIE & PATRIMOINE

1, route de Beaujeu - 69430 LANTIGNIÉ
Tél. 04 74 04 85 76
www.guillin-mp.fr

Mel'O Man
Prêt à Porter Homme Femme Enfant

Espace Cérémonie Atelier de Retouches

102 Rue Pasteur
69910 VILLIE-MORGON

www.meloman.fr
meloman.chavy@gmail.com

09 86 27 65 66
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h00
Le samedi : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00

A.I.A.S.A.D.

Depuis 1975, l'association intercommunale d'aide et de soins à domicile (AIASAD) vous accompagne pour que vous puissiez garder la satisfaction d'un confort de vie à domicile.

Nos 80 professionnels qualifiés interviennent à domicile pour vous permettre en leur compagnie de rester vivre chez vous sereinement. Quelles que soient vos attentes, nous nous efforçons de vous aider du mieux possible en adaptant nos prestations à l'évolution de votre autonomie.

Les services proposés par l'AIASAD sont pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin. Les autres prestations ouvrent le droit à une réduction d'impôts.

Quelques chiffres d'activités en 2018 :

- Aide à domicile : 318 bénéficiaires dont 3 à Vauxrenard
- Soins à domicile : 131 prises en charges dont 19 à Vauxrenard
- Équipe spécialisée Alzheimer : 75 bénéficiaires dont 1 à Vauxrenard
- Portage de repas et petit bricolage : 9 245 repas dont 142 livrés à Vauxrenard



Si vous recherchez un emploi varié proche de votre domicile, vous pouvez rejoindre notre association.

Nous recherchons du personnel pour intervenir à domicile :

- Aides-soignants diplômés
- Aides à domicile dont la formation est assurée par l'association

Vous pouvez postuler par téléphone, par mail ou directement sur notre site internet. Vous pouvez également nous rencontrer pour faire un essai !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur nos prestations d'aide et soins à domicile ou pour demander un devis gratuit.

Nos bureaux sont ouverts

du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30

ESPACE SAINTE ANGÈLE - 69430 BEAUJEU

07.74.69.27.72 - aiasad@aideetsoinsbeaujeu.fr

www.aideetsoinsbeaujeu.fr



En mai 2019, l'AIASAD a reçu le trophée des 10 ans de certification AFNOR répondant aux critères exigeants de la norme métier NFX 50-056 à savoir :

- Une éthique forte, rattachée à la notion de bienveillance
- Une aide et un suivi personnalisé (relation client claire)
- Des professionnels compétents
- L'entretien d'une démarche d'amélioration continue.



POUR GARDER LA SANTE EN 2020

ATELIER PRÉVENTION

Parce que votre santé est précieuse

- ATELIER EQUILIBRE
- ATELIER MEMOIRE
- ATELIER NUTRITION

En 2020, venez vous inscrire à nos ateliers à FLEURIE ou à BEAUJEU
Téléphoner au 04 74 69 27 72

ADMR du Canton de Beaujeu



L'association gérée par des bénévoles voit son activité augmenter dans les domaines qui sont les siens : aide aux personnes âgées, handicapées, garde d'enfant, aide au ménage, retour d'hôpital.

13 salariées dont une secrétaire coordinatrice s'y consacrent au quotidien.

Sur la Commune de Vauxrenard, 5 familles ont été aidées en 2019 ce qui représente un total de 188 heures produites.

En cette fin d'année 2019, une vente de choucroute a été proposée, ce qui était pour tout un chacun l'occasion d'aider l'association dans son fonctionnement.

À l'avenir l'opération sera probablement renouvelée sous la même forme ou sous une autre.

Les coordonnées ci-dessous vous indiquent les moyens de nous contacter pour une aide à mettre en place ou pour un simple renseignement.... n'hésitez pas !

ADMR

4, Rue des Écoles - 69430 LANTIGNIE
04 74 04 87 92 / admr.beaujeu@fed69admr.org

OUVERTURE

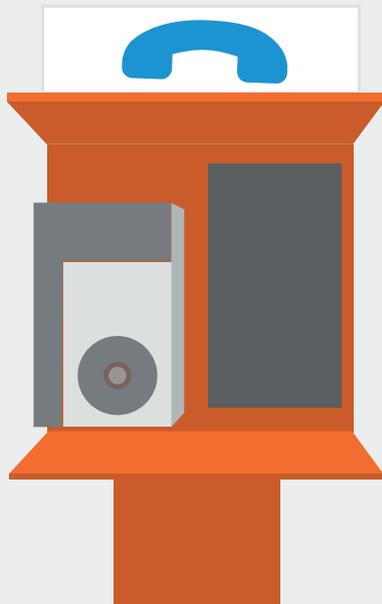
lundi/mardi/jeudi 9H/12H – 13H/16H
mercredi vendredi 9H/12H

B BAUDRY
S.A.S. Maçonnerie - Façade
Pierre BAUDRY
04 74 04 64 70 - 06 07 47 16 96
Le Bourg - 69860 OUROUX
ZA Les Gonnards - 69840 JULIENAS
contact@baudry-maçonnerie.fr
www.baudry-maçonnerie.fr

Transports & Combustibles
FAVREAU
Depuis 1920
Fioul domestique - Gasoil routier et non routier
Transport public de marchandises
Location de camions benne avec chauffeur
Z.A. Les Marcellins - 69910 Villié-Morgon - Tel. 04 74 04 23 82
www.favreausas.fr - E-mail : yannick.favreau04@orange.fr

Le fournil gourmand
Pâtisserie
FOREST Cédric
Pâtisserie
04 74 04 11 22
rue des vendanges 69820
FLEURIE

LE SAVIEZ-VOUS ?



AUPRÈS DE CHAQUE PASSAGE À NIVEAU, SE TROUVE UN TÉLÉPHONE RELIÉ DIRECTEMENT À UN AGENT SNCF

En cas d'incident ou de fermeture des barrières d'au moins 5 minutes sans passage de train, vous devez utiliser le téléphone du passage à niveau et suivre les instructions inscrites sur ce dernier.

- Levez le bras du poste
- Appuyez 2 secondes sur le bouton puis attendez quelques instants qu'un agent vous réponde.

Vous n'entendez pas de tonalité ?
C'est normal ! Ces téléphones n'en sont pas munis.



plâtrerie
peinture
décoration
patines

La Treille • 69820 Fleurie
Tél. 04 74 69 81 72 • 06 11 22 41 48
foltzjessie@gmail.com

- **NEUF**
- **RÉNOVATION**
- **CHAUFFAGE**
- **ALARME**

Les Deschamps
69840 CHÉNAS
☎ 03 85 36 73 25
fax 03 85 33 84 92

Jean-Pierre PEYNET
jean-pierre.peynet@wanadoo.fr



INTERCLASSES

